Conditions Générales de Location Photobooth

Dernière mise à jour : Septembre 2026

1. Objet
Les présentes conditions générales définissent les modalités de location du photobooth proposé par Jolis Moments by Gigi.

2. Réservation
La réservation devient effective à réception :
- d'un devis signé
- du paiement d'un acompte de 30%
- de l'acceptation des présentes CGL
- du dépôt de caution

3. Durée de location & formules
La durée de location est déterminée avec le client et basée sur le temps d'immobilisation du matériel.

Durées disponibles :
- Soirée : installation à partir de 18h, récupération le lendemain jusqu'à 10h.
- Demi-journée : installation entre 13h-14h, récupération à 18h
- Journée : installation entre 10h-12h, récupération en soirée ou lendemain matin jusqu'à 10h.
- Week-end : installation le vendredi à partir de 18h ou samedi matin, récupération dimanche fin d'après-midi jusqu'à 18h

HORS LOCATIONS ASSOCIATIONS & ENTREPRISES où cela est convenu directement avec le client sur devis sur mesure.

Formules photobooth disponibles :
- Instant (sans impressions seulement formats numériques)
 Cette formule ne peut être vendue au-delà de 20km d'Uzès et seulement en demi-journée/journée/soirée en dehors des week-ends de jours fériés.
- Eclat (100 impressions)
 Cette formule ne peut être vendue qu'en demi-journée/journée/soirée
- Essence (200 impressions)
- Emotion (350 impressions)
- Souvenirs (500 impressions
- Jolis Moments (700 impressions)

4. Suppléments horaires
- 30 € / heure supplémentaire

5. Prix & Paiement
- Tarifs en euros TTC (TVA non applicable – article 293B du CGI)
- Solde à régler le jour de la livraison
- Paiement par virement bancaire (préféré) ou carte bancaire

6. Livraison, retrait et frais

- Livraison gratuite : rayon de 20 km autour d'Uzès ou Collias (au plus proche de votre lieu)
- Au-delà : seuls les km excédentaires sont facturés incluant (installation + récupération)
- Grille sur devis

Le photobooth est livré et installé SEULEMENT par la société, qui se charge également de son retrait à la fin de la prestation.

Il est strictement interdit de déplacer le matériel une fois installé ou bien de changer la hauteur de réglage des pieds de ce dernier.
Le photobooth ne peut être utilisé en extérieur sauf demande exceptionnelle.
Aucun verre, objet, liquide ne doit être posé sur le produit et ses différents éléments.
Il est strictement interdit d'ouvrir le photobooth, de le débrancher ou autre.

Un quelconque manquement à ses consignes entraînera l'encaissement d'une partie ou de la totalité de la caution et de potentielles poursuites en fonction des cas. Le matériel doit être restitué propre et dans son emballage d'origine sans quoi des pénalités seront appliquées (cf. 7.) Un document faisant un état des lieux de l'état de l'appareil et ses différents éléments sera à signer avant la prestation et après pour restitution de la caution.

Une fois la prestation terminée, la société fournira au client un lien de téléchargement afin qu'il puisse récupérer la totalité de ses photos. Le lien est valable 3 jours après quoi la société supprime la totalité des clichés.

La société est autorisée à visionner quelques photos au hasard afin de s'assurer de la qualité des clichés. En aucun cas elle n'a le droit d'utiliser les photos à des fins de promotions ou autre, sans un accord écrit préalable de la part du client.

Les impressions sont valables uniquement sur le temps de location. Il n'est donc pas possible d'obtenir des impressions a posteriori.

7. Interdiction de sous-location et usage illicite

Le matériel loué par Jolis Moments by Gigi est strictement destiné à un usage privé ou événementiel par le client signataire du contrat. Il est formellement interdit de sous-louer, prêter ou exploiter à des fins commerciales le matériel, notamment dans le cadre d'une re-location à des tiers par une entreprise ou un professionnel (ex : wedding planner, décorateur, agence événementielle), sans autorisation écrite préalable de notre part.

Tout manquement à cette clause pourra entraîner :
* la résiliation immédiate du contrat de location,
* la non-restitution de la caution,
* et, le cas échéant, des poursuites pour utilisation abusive ou frauduleuse du matériel.

8. Caution

Une caution de 1500€ via notre partenaire TYLLT est exigée pour toute location de photobooth au moment de sa livraison. Cela n'influe en rien sur le plafond disponible sur le compte du client puisqu'il ne s'agit pas d'une empreinte bancaire.
En cas de difficultés dans le dépôt de la caution, une solution alternative pourra être trouvée à l'amiable.
Une pièce d'identité de la personne signant le devis sera demandée.

La caution ne constitue pas un paiement mais une garantie contre les pertes, vols, dégradations ou retours non conformes. Le matériel sera facturé à sa valeur de remplacement.
Le matériel est contrôlé au moment de l'installation et de la restitution et un état des lieux est signé par les 2 parties en 2 exemplaires.
En cas de problème, photos et justificatifs seront transmis au client.
Si tout est conforme, la caution est annulée sur la plateforme TYLLT sous 48h.
En cas de retenue partielle ou totale :
* Un détail des déductions est envoyé au client par email et par courrier en lettre suivi.*
Si la valeur des dégradations dépasse la caution, le client reste redevable de la différence et en est informé par lettre recommandée avec accusé de réception.
Pour toute question relative à la gestion de la caution, rendez-vous sur :https://tyllt.com/faq/

9. Réclamation
Toute réclamation relative au matériel livré (quantité, état, conformité) doit être formulée par écrit dans un délai maximum de 1 heure après la livraison ou le retrait du matériel.
Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte, et le matériel sera considéré comme conforme à la commande. Les réclamations doivent être adressées par email à : jolismomentsbygigi@gmail.com, accompagnées si possible de photos à l'appui.
Aucune demande de réduction de prix, d'avoir ou de remboursement ne pourra être exigée sans preuve tangible et sans retour immédiat du matériel concerné.

10. Annulation
BASSE SAISON (SEPTEMBRE à MARS HORS HALLOWEEN, NOEL, NOUVEL AN, ST VALENTIN ET WEEK ENDS DE JOURS FÉRIÉS)
* + de 30 jours avant l'événement : remboursement total de l'acompte
* Entre 15 et 30 jours : 70% de l'acompte conservé
* Moins de 15 jours : 40% de l'acompte conservé
* Moins de 72h avant : non restitution de l'acompte

HAUTE SAISON (AVRIL à AOÛT + HALLOWEEN, NOËL, NOUVEL AN, ST VALENTIN ET WEEK END DE JOURS FÉRIÉS)
* + de 30 jours avant l'événement : remboursement total de l'acompte
* Entre 15 et 30 jours : 50% de l'acompte conservé
* Moins de 15 jours : 30% de l'acompte conservé
* Moins de 72h avant : non restitution de l'acompte

11. Responsabilité et force majeure
En cas d'événement imprévu (catastrophe naturelle, épidémie, interdiction administrative, défaillance matérielle…), Jolis Moments by Gigi se réserve le droit d'annuler la prestation sans délai préalable et procèdera alors au remboursement de la totalité de la somme déjà versée.

12. Droit à l'image
Utilisation de photos uniquement avec accord écrit du client

13. Litiges
En cas de litige, une solution amiable sera recherchée. À défaut, le tribunal compétent sera celui du lieu du siège social de l'entreprise, sauf disposition légale contraire. Toutes ces

consignes sont également valables pour le livre d’or audio, les éléments de décoration (cadre, fond, etc) qui pourraient être loués durant la prestation Photobooth.

Ces conditions s’appliquent également au livre d’or audio et aux divers éléments loués durant la prestation Photobooth.